

Camille DARSIÈRES et le 22 MAI

Chaque année, depuis près d'un demi-siècle, depuis 1965 exactement, date des premiers contacts suivis entre communistes et progressistes après la guerre de sept ans (1956-1963) qui avait laissé tant de plaies mal cicatrisées entre les deux partis, à l'approche du 27 avril et du 22 mai, à la de la commémoration de l'abolition de l'esclavage nous avons pris l'habitude d'en débattre. Même quand nous nous étions mis d'accord au sein du FDLP (Front de Défense des Libertés Publiques) sur l'organisation matérielle de la manifestation du 27 avril qui était alors la seule manifestation commune de toute la gauche, nous poursuivions Camille et moi la discussion, pendant des jours parfois, sans toujours parvenir à un accord total sur l'abolition. On trouvera dans *Questions sur l'histoire antillaise*¹, paru chez Désormeaux en 1978, l'essentiel des débats qui nous passionnaient alors. QSHA est une réponse à son livre *Des origines de la nation martiniquaise*², paru chez le même éditeur, en 1974, dans la Collection Thèses et Textes.

Nous nous sommes souvent accrochés, parfois durement, sans que jamais nos divergences aient si peu que ce soit altéré notre amitié. Au contraire. Après mon adhésion au PPM en 1982, nous avons poursuivi, de façon beaucoup plus régulière et sans doute plus apaisée, pendant près d'un quart de siècle (1982-2006) cette confrontation permanente de nos points de vue sur un sujet qui n'a pas cessé de nous interroger et qui nous ramenait presque toujours à la question des rapports entre luttes de classes et luttes de libération nationale dans un petit pays de la Caraïbe qui ne ressemble à aucun de ses voisins, la Guadeloupe exceptée.

La mort brutale de Camille le 14 décembre 2006, a interrompu un dialogue commencé 41 ans plus tôt et qui nous a profondément marqués l'un et l'autre. C'est peut-être pourquoi, chaque année depuis 2007, autour du 19 mai, l'anniversaire de sa naissance, je refais le vieux débat du début des années 1970. Je relis et je revis les échanges que nous avons eus sur ce sujet à propos des positions prises par les uns et par les autres, par nos amis autant que par nos adversaires. Je les ai développés dans *Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique*³, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'abolition. Je les résume dans un chapitre de l'ouvrage que je lui ai consacré, *Hommage à un grand Martiniquais, Camille Darsières*⁴.

Il nous a semblé qu'à l'occasion du 78^e anniversaire de sa naissance, ce pourrait être une manière de continuer à l'associer à la célébration d'une date qu'il a, plus qu'aucun autre, contribué à populariser. Voici donc quelques extraits de ce chapitre :

I / CAMILLE DARSIÈRES ET LE 22 MAI

¹ Édouard de Lépine, *Questions sur l'histoire antillaise, 3 essais sur l'Abolition, l'Assimilation et l'autonomie* Désormeaux, 1978 *Sur l'Abolition* p 27-165

² Camille Darsières, *Des origines de la nation martiniquaise*, Désormeaux, 1974.

³ Édouard de Lépine, *Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique, 25 mars-4 juin 1848*, Maisonneuve et Larose, 1999, II, Problèmes et débats, p 101-203

⁴ Édouard de Lépine, *Hommage à un grand Martiniquais, Camille Darsières*, K Éditions, Fort de France, 2009, *Camille et le 22 mai*, p 145-166.

...Je commence par le plus inattendu, peut-être, pour un jeune communiste⁵. Sais-tu qu'au début des années 1970, Camille avait sur le 22 mai des positions plus proches de celles d'Armand Nicolas que des miennes ?

1 - Un défi aux Schœlchéristes ?

Quand il m'a annoncé, au hasard d'une banale conversation entre copains, qu'il allait ou qu'il avait proposé au Président du Cercle Victor Schœlcher, Louis Adrassé, de substituer la date du 22 mai à celle du 27 avril pour commémorer l'abolition de l'esclavage à la Martinique, je m'en d'abord amusé. Ah bon ! Chiche !

Césaire, y compris après sa démission, continuait à honorer la mémoire de Schœlcher avec une telle ferveur qu'il me semblait improbable qu'il pût accepter un tel changement, lui qui avait tant écrit pour faire connaître Schœlcher et la signification du 27 avril. Il y avait, à première vue, quelque chose d'iconoclaste dans cette proposition. J'ai mis du temps à comprendre qu'il n'y avait chez Camille ni volonté de renier Schœlcher, ni volonté de faire du 22 mai la seule date importante de l'histoire de l'Abolition. Je te joins, en fichier attaché, sa lettre⁶, comme secrétaire général du PPM, à Louis Adrassé, alors président du Cercle Victor Schœlcher.

Pour bien comprendre l'importance de la proposition de Camille qui constitue, d'une certaine manière, une rupture avec la tradition de la gauche démocratique, le PPM compris, il faut se rappeler les circonstances de l'adoption de la date du 27 avril pour célébrer l'Abolition. Malgré l'incontestable apport du secrétaire général du PCM, Armand Nicolas, à une nouvelle approche du 22 mai, nous avons continué de participer à toutes les manifestations du 27 avril (moi, en tout cas, en tant que secrétaire général de la Jeunesse Communiste ou comme secrétaire du Comité Central, jusqu'à mon exclusion du CC, en décembre 1968)..

Je ne crois pas que la proposition de Camille était une provocation délibérée à l'égard des Schoelchéristes. Mais c'était un pari ou, mieux, un défi. Un défi à lui-même et à son propre parti. C'est d'ailleurs ainsi que je l'ai ressenti et lui aussi, sans doute.

Il connaissait bien mes positions sur la question. **Cela ne l'a pas empêché de m'inviter à présenter le 22 mai 1971 au siège du PPM**, ce que le PCM considéra comme une agression.

Pour le premier nouveau 22 mai du PPM, il y a donc eu deux interventions : celle de Césaire⁷ au monument de Joseph René-Corail (plus connu sous le nom de Coco) à Trénelles et la mienne, le même soir, au siège.

...Son invitation à un ancien militant communiste qui venait d'être exclu du PCM pour présenter le 22 mai au siège du PPM, n'avait évidemment rien d'une agression contre le PC. Elle indiquait une nouvelle façon d'aborder une question qu'on tenait pour importante avec des points de vue différents voire divergents. En tout cas, je n'ai pas changé d'un iota mon discours sur le 22 Mai que les militants comme les dirigeants du PPM semblent avoir apprécié. Je te joins, en fichier attaché, l'article du *Progressiste*⁸ paru quelques jours plus tard.

⁵ Je rappelle que ce livre se présente comme une lettre à un ancien militant communiste beaucoup plus jeune que moi, qui a rejoint depuis peu le PPM après un parcours qui ressemble assez au mien.

⁶ *Hommage*, o.c p 281

⁷ Le discours de Césaire a été reproduit en brochure, *Notre 22 mai*, Éditions PPM, F-d-F, 1971

⁸ Voir dans *Hommage*, o.c. p 284-286 l'article *Notre 22 mai*, dans *Le Progressiste* du 27 mai 1971.

II/ CAMILLE DARSIÈRES ET LE 22 MAI

2 - Aux origines de la revendication du 27 avril

En revanche, il y avait peut-être, du moins c'est ce qu'il me semblait à l'époque, une petite part de provocation dans la proposition de Camille au Président du Cercle Victor Schœlcher, Louis Adrassé. Adrassé était depuis plus de vingt ans un des plus authentiques schœlchéristes de sa génération.

C'est principalement lui, avec l'appui de Césaire et la complicité active de Victor Lamon, alors secrétaire Fédéral de l'UD-CGT (Union Départementale de la Confédération Générale des Travailleurs), qui a fait adopter le 27 avril comme date de la commémoration de l'abolition. Il s'agissait d'une réelle avancée par rapport aux positions initiales du Cercle Victor Schœlcher.

27 avril ou 21 juillet ?

À la Martinique, dans le climat hyper patriotique (assimilationniste) des derniers mois de la seconde guerre mondiale, les fondateurs du Cercle Victor Schœlcher (novembre 1944) avaient décidé d'organiser chaque année, **le 21 juillet**, date anniversaire de la naissance du célèbre abolitionniste, une grande manifestation en l'honneur de Schœlcher et d'un autre illustre abolitionniste, l'abbé Grégoire, « *avec tout l'éclat désirable* ».

Trente ans plus tôt, à la veille de la première guerre mondiale, dans un climat tout aussi patriotique, les Guadeloupéens avaient donné l'exemple. Ils avaient officiellement obtenu de l'autorité coloniale et du gouverneur Merwart lui même, la célébration de la « *fête de Schœlcher* » à la Saint Victor, **avec fermeture de toutes les administrations et services publics**, autrement dit la reconnaissance de la date de naissance de Schœlcher comme une journée chômée et payée dans la fonction publique (juin 1914)

Depuis deux décennies, peut-être un peu plus, en fait depuis un quart de siècle (1983) que la loi française nous permet de jouir sans entraves de notre 22 mai au grand jour, les derniers, les vrais et les seuls abolisseurs de l'esclavage, je veux dire les nègres marrons germano-pratins et leurs cousins germains de Rivière Pilote, font des gorges chaudes de la moindre référence au 27 avril et encore plus, bien entendu, au 21 juillet. *Kimafouti Chelchè ésa ? O là i té yé lè 22 mé ?*

J'ai même entendu dire que c'est pour protester contre le culte de Schoelcher que le PC et l'UD-CGT avaient voulu en quelque sorte dépersonnaliser la célébration de l'abolition, en associant ou, même, en substituant le 27 avril au 21 juillet.

Il me semble que, dans l'esprit de Césaire au moins, le choix du 27 avril, n'excluait pas le 21 juillet. As-tu noté que son premier grand discours politique date du 21 juillet 1945, un mois et demi après son élection à la Mairie de Fort-de-France et qu'il s'agit d'un hommage à Schœlcher ?

Que son premier article sur cette question dans le journal de son Parti, *Le Progressiste*, est du 19 Juillet 1958, 4 mois après la création du PPM et de son journal ?

Que dans son discours du 17 décembre 1982, à l'Assemblée Nationale, pour obtenir l'officialisation de la date de commémoration de l'abolition dans les DOM, contient un remarquable hommage à Schœlcher ?

Tout au plus peut-on noter que le choix du 27 avril impliquait une référence plus évidente au caractère révolutionnaire de l'Abolition. Tous les textes de Césaire, y compris celui du 22 mai 1971 sur cette question, insistent sur l'idée que l'intervention de Schœlcher avait été sans doute essentielle mais qu'elle n'avait pu aboutir que dans le contexte de l'action révolutionnaire victorieuse des masses parisiennes insurgées en février 1848.

Plus récemment, malgré l'énorme pression-politico médiatique contre tout ce qui peut rappeler les mérites de Victor Schoelcher, Camille a tenu à s'associer à la manifestation que j'ai organisée, avec une poignée d'incorrigibles Schœlchéristes, à la Bibliothèque *Schœlcher* le 27 avril 2006.

Nous avons conçu ce rappel de l'importance historique du 27 avril, en 2006, pas au nom d'un prétendu devoir de mémoire, mais pour rappeler que la mémoire n'a de valeur éducative et mobilisatrice de l'énergie nationale qu'à la condition de respecter, aussi rigoureusement que possible, la vérité historique.

. Au fait, sais-tu qu'à **Gorée, au Sénégal, l'un des plus célèbres hauts lieux de la traite, le maire de la ville continue de célébrer le 27 avril, comme la date de l'abolition de l'esclavage ?**

Les vraies raisons du choix du 27 avril par notre mouvement ouvrier

Le choix d'une date pour commémorer un événement est parfois moins idéologique que ne le croient les historiens. Depuis quelques années, tout se passe comme si le 22 mai nous avait fait tout oublier, comme si en particulier ceux qui ont été à l'origine du choix du 27 avril pour commémorer l'abolition, en éprouvaient quelque gêne et peut-être même quelque honte.

Le PC a été le principal auteur intellectuel de la célébration du 27 avril, ce qui nous semble tout à son honneur, et pas seulement du 27 avril d'ailleurs mais aussi du 21 juillet, date anniversaire de la naissance de Schœlcher. Le PC avait lui aussi souhaité faire du 21 juillet une journée chômée et payée. Les syndicats ouvriers s'aperçurent assez vite des limites pratiques d'une revendication alors purement sentimentale.

C'est Victor Lamou alors secrétaire général de l'UD-CGT qui m'a infligé une leçon d'histoire pleine de réalisme et de pragmatisme, en m'expliquant au cours d'une des nombreuses sorties que je faisais avec lui, comment le syndicat avait opté pour le 27 avril plutôt que pour le 21 juillet pour célébrer l'Abolition. C'est tout juste s'il ne faisait pas passer le choix du 21 juillet pour une manœuvre patronale.

« Yo téka pran nou pou dé kouyon. Yo te ka kouè nou te kay soté en lè 21 juillet kon sé kanmarades Gwadeloup la.

Mé lè 21 juillet, la rékote fini dépi lontan. lisine fèmen.

Lè 27 avril o kontrè, nou en mitan la rékot. Toute lisine ka tounen.

Sa ka entérésé 40, 45 mil ouvrié. Cé pou sa nou pran 27 avril pito pou fété Chèlchè epi l'abolisyon en mem tan.

Neg la pi malen ki yo. Yo té lé kouyonnen-nou. sé nou ki kouyonnen-yo⁹ »

A la fin des années 1950, c'était encore aussi simple que cela. Je te signale que la revendication du **27 avril chômé et payé**, est restée jusqu'à novembre 1973 et même jusqu'au début des grandes grèves de février 1974, l'une des revendications les plus constantes des grandes luttes ouvrières à la Martinique. Elle n'a été abandonnée qu'en février 1974, à la veille de *Chalvet*. La revendication du « **22 mai chômé et payé** » était alors principalement portée par les groupes de l'extrême gauche, trotskistes (GRS, JAG, CO), maoïstes, (GAP, marronneurs, décembrebristes, UCAEM, septembristes). Assez peu, me semble-t-il, par le PC et la Jeunesse Communiste qui accusaient les « gauchistes » de leur avoir volé leur 22 mai. Ce qui n'était pas entièrement faux.

III/ COMMENT CAMILLE A DONNÉ AU 22 MAI

UNE DIMENSION DE MASSE

« Epi pasiense épi crachat ou ka fè an calebasse antré an tchou an moustik »

Je tiens Camille Darsières pour le principal auteur de ce rapt, en tout cas pour son initiateur. Il a réussi quelque chose comme un détournement du 22 mai, au décollage, sans attendre que le nouveau symbole de la lutte nationaliste eût atteint son altitude de croisière. Il a cherché à donner à la commémoration du 22 mai une dimension de masse que nous, communistes, nous n'avions pas réussi à lui donner. Je te rappelle que, sauf à Fort-de-France, où nous pouvions, en temps normal, toucher au mieux entre 100 et 200 personnes et pas beaucoup plus au Lamentin, nos principales manifestations pour le 22 mai, entre 1960 et 1968, étaient plutôt maigres pour ne pas dire maigrichonnes. J'ai fêté mon premier 22 mai au Robert, après la sortie de la brochure d'Armand Nicolas, en 1962, sous la véranda de mes parents, au Four à Chaux, avec quatre ouvriers de l'Usine du Robert.

Camille a réussi deux choses que nous n'avions pas su faire. Il a intégré le 22 mai à la fête du **Progressiste** c'est-à-dire à la fête de son parti. Il a pratiqué une prise en passant sur « **la journée du maire** ».

L'intégration du 22 mai à la fête du PPM

Les communistes avaient pourtant une fête admirable, somptueuse même, la **Fête de Justice**, bien antérieure à celle du **Progressiste**. Elle rassemblait plusieurs milliers de spectateurs. À ma connaissance, ils n'ont jamais pensé à placer la fête de **Justice** ni, à plus forte raison, celle du Parti sous le signe du 22 mai, ce qui aurait assuré à cette date une publicité énorme.

Pour les communistes, en tout cas pour moi, le 22 mai était d'abord une fête de classe, de la classe la plus classe qui soit : celle des esclaves. Le 22 mai ne pouvait donc pas être une fête nationale, regroupant autour d'un même drapeau, dans un même culte, toutes les composantes de

⁹ *Ils nous prenaient pour des imbéciles. Ils croyaient que nous allions sauter dessus comme les camarades guadeloupéens. Mais le 21 juillet la récolte est terminée depuis longtemps. Les usines sont fermées. Le 27 avril, au contraire, nous sommes en pleine « récolte. Les usines tournent à fond. 40 à 45 000 travailleurs sont intéressés par cette journée chômée et payée. C'est en pensant à ces 40.000 ouvriers de la canne et du sucre que nous avons choisi le 27 avril pour fêter Schoelcher et commémorer l'abolition de l'esclavage.*

notre société. En tout état de cause il me semblait impossible que notre fête nationale fût derrière nous. Notre fête nationale était par définition devant nous puisque nous n'étions pas un pays indépendant. Nous avions le temps de voir venir. Le jour de notre fête nationale ne pouvait être que le jour de la reconnaissance de notre indépendance. Indépendantiste convaincu, à l'époque, j'étais alors persuadé que nous serions indépendants dans un très proche avenir.

Camille était convaincu que la célébration du 22 mai pouvait et devait accélérer la prise de conscience nationale. Pour cela, il fallait commencer par associer étroitement les masses à la revalorisation de notre passé. Entraîner les travailleurs et les couches les plus humbles de la population pour amener les autres, tous les autres, à s'y associer sinon à s'y reconnaître.

Je ne me doutais pas que moins de quarante ans plus tard un certain nombre de békés, dont je suis loin de partager les idées, y compris leurs idées sur le 22 mai, se rallieraient, même partiellement, à quelques unes des thèses des 22méistes du lendemain. Au point, pour certains d'entre eux, d'avoir peur de passer pour des assimilationnistes en se commettant avec les Schoelchéristes pour célébrer le 27 avril !

Beaucoup plus tôt que nous, Camille a eu l'intuition de la possibilité d'une transcroissance de cette fête de la classe des esclaves en une fête nationale. Je n'ai commencé à le comprendre, sans pour autant l'admettre, que vers la fin des années 1980, et surtout la fin des années 1990 quand je me suis mis à réfléchir aux origines des extravagances du cent cinquantième anniversaire de l'Abolition (1998). On a vu, au nom du devoir de mémoire, toutes sortes de charlatans, philosophes, romanciers, sociologues, linguistes, musiciens, chansonniers, journalistes de petites occasions, politiciens et politologues besogneux, bombarder comme des mouches autour de la mémoire de l'esclavage.

Cette croyance dans la capacité des masses à comprendre, plus lentement qu'on ne le souhaitait sans doute, mais à dépasser, plus vite qu'on ne pouvait l'espérer, ce qu'on leur avait appris, si on le leur avait bien appris, pouvait le conduire à céder à la tentation de suivre les masses qu'il croyait conduire. Un jour que je lui reprochais de se comporter comme Léon Blum qui disait : « *Je suis leur chef donc je les suis* », il m'avait répondu :

« Très flatté de cette comparaison avec Blum, mais je n'ai vraiment pas cette prétention. Moi, j'essaie de comprendre les masses, de les sentir, de les deviner et, parfois, de les devancer. Et puis je suis patient, moi. C'est toi-même qui répète, sans trop y croire apparemment : épi pasiense, épi cracha ou ka fè an calebasse antré an tchou an moustik. »

6 - Main basse sur « la journée du maire »

Il fallait beaucoup de patience, de pugnacité et une sacrée confiance dans son projet pour espérer obtenir une reconnaissance légale du 22 mai. Vers la fin des années 1970, et même après l'arrivée de la gauche au pouvoir en France en 1981, je ne croyais guère à la possibilité de faire reconnaître le 22 mai par un gouvernement français, surtout comme un jour de « fête nationale »... dans un département français.

Même sous la forme limitée d'une autorisation accordée au maire de choisir, à sa convenance et en toute liberté, sa journée dite du maire, en fonction des circonstances ou de données historiques locales, il n'était guère facile de convaincre l'administration.

La « *journée du maire* » était une initiative récente du ministre de l'éducation Nationale du gouvernement de Raymond Barre. Elle permettait au maire de choisir dans l'année une journée

supplémentaire de congé pour les enfants des écoles, des collèges et des lycées de la commune. Césaire avait choisi le 22 mai. L'Inspecteur d'Académie, Monsieur Sarlat, directeur des services départementaux de l'Éducation ne pouvait s'y opposer. C'est pourtant ce qu'il fit.

Le juriste en Camille ne dormait jamais que d'un oeil, même en dehors du Palais. Il avait réagi immédiatement. « *Sarlat n'a pas le droit* », avait-il dit. Il avait poussé Césaire à poursuivre l'Inspecteur devant le Tribunal Administratif et avait gagné son procès.

On n'a pas mesuré sur le coup la portée de cette décision de justice. Deux ou trois maires avaient suivi dès 1978, mais dans l'ensemble l'association des maires était plutôt sceptique.

La chaleur des 22 mai actuels depuis une décennie ne doit pas faire oublier l'indifférence d'il y a trente ans à peine. Peu de maires s'en souviennent sans doute : **c'est essentiellement à la ténacité de Camille Darsières qu'on doit d'avoir fait condamner un Inspecteur d'Académie qui avait refusé d'appliquer une décision de son propre ministre de l'Éducation Nationale.** La droite qui contrôlait très largement l'Association des Maires ne manifestait aucun intérêt ni, à plus forte raison, aucun enthousiasme, pour la commémoration d'une date qui était encore, pour elle, une revendication de malades mentaux, ingrats, ennemis de Schœlcher et par conséquent de la France. La victoire de la ville de Fort-de-France sur le plus haut fonctionnaire de l'Éducation Nationale à la Martinique ne les avait même pas ébranlés.

Édouard de Lépine